

Bienne, ville d'avenir



L'avenir, c'est d'abord des idées, des visions qui vont se concrétiser

Riche en couleurs, Bienne a toujours accueilli des gens de différents horizons. Sa population est modeste et ne se prend pas le chou. Ceux qui ont de l'argent ne le montrent pas trop et ceux qui en manquent non plus. À mi-distance de Genève et de Zurich, à quelques pas de la capitale, Bienne dispose d'une situation géographique privilégiée. Adossée au Jura et bénéficiant d'un lac, cette ville regorge de ressources mal exploitées. Un peu en marge du tumulte industriel, notre cité connaît actuellement un développement rapide dans le secteur de la construction qui profite aux propriétaires immobiliers mais gâche souvent le paysage et le patrimoine. Le réseau autoroutier effleure notre agglomération par l'est pour se diriger sur Lyss, ce qui permet de détourner le trafic provenant de Soleure. Pour se rendre ailleurs, les automobilistes trouvent en général une solution appropriée. Néanmoins, le projet concernant l'axe ouest rencontre des oppositions, signe que la variante proposée ne rencontre pas l'unanimité. Est-ce un bien ou un mal ? Moi, je serais plutôt tenté de dire qu'il s'agit d'une chance pour la ville et sa région, histoire de réfléchir sur son avenir.

Pour ma part, je trouve que Bienne a tous les atouts pour proposer un mode de vie plus proche de la nature. Le lac et ses rives, les cours d'eau, l'île Saint-Pierre, les petits villages vigneron, la proximité de la montagne du côté du Jura, bref, tout ce patrimoine naturel et culturel demande à être protégé afin d'offrir un mode de vie plus en accord avec les lois de la nature.

Mais comment faire ?

La première chose est de délimiter les zones qui devraient être protégées. Il en existe déjà deux :

celles des parcs régionaux du Chasseral et du Clos du Doubs. Il serait donc judicieux d'intégrer la zone du Lac de Bienne, plus particulièrement l'espace nord qui abrite les petits villages vigneron et l'île St-Pierre.

Le trafic devrait être privilégié du côté du réseau autoroutier actuel, vu qu'aucune autoroute ne dessert la rive nord du lac de Bienne. Le projet pharaonique de l'axe Ouest devrait être abandonné. Mais un des problèmes majeur subsiste : la vieille ville et le centre-ville sont divisés par un trafic continu sur la voie de transit qui passe par la rue du Canal[Auteur in1] . Les nuisances apportées par le trafic au centre-ville sont intolérables et nuisent au confort de l'habitat dans la ville de Bienne. Notre cité mérite un centre paisible et calme. Les premières interventions ont déjà porté leur fruit

comme le prouve l'implantation des rues piétonnes de la rue de Nidau et de ses voies annexes. Il ne subsiste qu'un tronçon de 300 mètres entre la sortie du parking de l'aire Gassmann et le début du Faubourg du Lac pour prolonger l'idée d'une zone piétonne. Le trafic qui provient du Jura et de Soleure passerait par un tunnel pour sortir vers le Faubourg du Lac. Je laisse le soin aux spécialistes d'étudier cette option. Elle devrait être accompagnée d'autres mesures comme par exemple la création de places de parc à la périphérie sur lesquelles les utilisateurs pourraient échanger leurs véhicules pour d'autres moyens de transport moins volumineux et moins bruyants. Bienne pourrait ainsi jouer la carte de « ville alternative », qui opte pour un développement durable en accord avec l'implantation actuelle et son environnement naturel.

Fernand Jolissaint, pharmacien à la rue du Canal 1, Bienne

Ajoutez de la passion dans le quotidien : le goût sera différent et les souvenirs éternels !